

# Procès verbal du Conseil général du Cerneux-Péquignot

## Séance du 26 juin 2017 à la salle ACO

Début de la séance : 20 heures

Rédaction du procès verbal : Madame Marianne Marguet

Le Président du Conseil général, Monsieur Thierry Saisselin salue l'assemblée et le public puis ouvre la séance.

L'ordre du jour est adopté sans modification.

<b>1</b>	<b>Appel</b>  <b>Présents :</b> Monsieur Lionel Bourquard Madame Sandy Liengme-Heubi Monsieur Jean-Claude Othenin-Girard  <b>Excusé :</b> Monsieur Jean-Bernard Balanche Madame Valérie Mercier Monsieur Yvan Botteron Monsieur Emilien Piaget Monsieur Jérôme Vuillemez  <b>Absent :</b> <b>Conseil communal</b> Monsieur Laurent Isch Monsieur Charles-André Chopard Monsieur Jean-Claude Simon-Vermot  Le Président déplore le nombre d'absents mais signale que le quota pour permettre la votation de décisions est atteint.	Monsieur Patrick Reymond Monsieur Thierry Robert-Nicoud Monsieur Thierry Saisselin
<b>2</b>	<b>Nominations statutaires</b>  <b>Pour le bureau du Conseil général :</b> Les membres actuels du bureau soit : Messieurs Thierry Saisselin Président, Jean-Claude Girard vice-président et Thierry Robert secrétaire sont d'accord de poursuivre leur mandat aux mêmes postes. Pour les scrutateurs : sont proposés : Madame Valérie Mercier et Monsieur Jérôme Vuillemez <b>Le Conseil général avalise la composition du bureau par votation et cela à l'unanimité.</b>  <b>Ensuite la commission financière doit également être renouvelée :</b> Sont proposés pour en faire partie : Messieurs Yvan Botteron, Patrick Reymond, Jean-Claude Girard, Emilien Piaget et Jean-Bernard Balanche. <b>Le législatif vote à l'unanimité cette composition de la commission financière.</b>	
<b>3</b>	<b>Nomination d'un membre à la commission de planification de la gestion des bâtiments communaux et d'un membre à la commission de sécurité routière</b>  Monsieur Yvan Botteron en remplacement de Madame Shadya Quadranti est candidat pour les deux postes. <b>Cette proposition est acceptée par l'ensemble du Conseil général sans opposition.</b>	
<b>4</b>	<b>Procès verbal du la séance du 30.06.2016</b>  <b>Le procès verbal est adopté à l'unanimité par le Conseil général.</b>	

<p>5</p>	<p><b>Comptes 2016 — rapport du Conseil communal et de la commission financière</b></p> <p>A la lecture du rapport du Conseil communal, l'exercice 2016 se boucle avec un bénéfice de CHF 77'436.59 (prévision au budget : CHF 44'266.—). Ce montant sera versé à la fortune qui, dès lors, s'élèvera à CHF 1'193'569.86.</p> <p>Ce bon résultat résulte d'une maîtrise des charges communales et des dépenses par rapport au budget et cela dans tous les dicastères, de plus les investissements consentis au patrimoine financier portent leur fruits : les appartements et les garages sont loués et les rentrées fiscales des nouveaux citoyens y contribuent également.</p> <p>Cependant l'assainissement des finances cantonales risque de péjorer les finances de la commune ces prochaines années.</p> <p>Toutefois des projets concrets d'investissement pour la législature ont été présentés au Conseil général pour un montant de CHF 500'000.— afin de permettre un développement de la commune.</p> <p>Monsieur Patrick Reymond résume le rapport de la commission financière qui s'est réunie le 6 juin en relevant les explications claires de Madame Sarah Chapatte concernant l'exercice, puis que les comptes ont fait l'objet d'une révision par la fiduciaire Brunner &amp; Associés et finalement il revient sur quelques points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour l'entretien de la place de jeux et le cimetière : 2 x 3000.—</li> <li>• Abonnements de bus : le canton ne participera plus : montant 7000.—.</li> <li>• Emprunt du collège : totalement remboursé</li> <li>• Bon rendement immeuble Village 15</li> <li>• 30'000.— par an seront utilisés afin d'entretenir les chemins communaux.</li> </ul> <p>Le Président du Conseil communal ouvre la discussion.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Monsieur Thierry Robert demande où en sont les décisions concernant le Bibilibus. La réponse est apportée par Monsieur Laurent Isch : la commune donne plus pour le maintien de ce service mais le Bibliobus ne passe plus le soir. Le Conseil communal a écrit une réclamation pour ce changement qui a été enregistrée et sera étudiée.</li> <li>• Le Président de l'exécutif relève la bonne situation financière de la commune. Il revient sur le problème des chemins qui crée du mécontentement et signifie qu'une solution pour ne pas amortir a été trouvée en créant un crédit budgétaire de 30'000.— afin de restaurer 200 mètres par an de chemin.</li> </ul> <p>A la suite de ces explications, la parole n'est plus demandée.</p>
<p>6</p>	<p><b>Arrêté approuvant les comptes 2016</b></p> <p>Monsieur Thierry Saisselin lit l'arrêté et demande au législatif de prendre position</p> <p>L'arrêté approuvant les comptes 2016 est accepté à l'unanimité.</p>
<p>7</p>	<p><b>Rapports des commissions</b></p> <p><b>Commission de l'urbanisme :</b></p> <p>Le rapporteur Madame Sandy Liengme signale les points suivants :</p> <p>Hangar Bonnet : Monsieur Bonnet a fait recours contre la décision de l'Etat</p> <p>Modification de l'antenne Swisscom</p> <p>Modification de la toiture chez Jean-Denis Sauser</p> <p>Villa Comte-Matthey : acceptation des matériaux prévus selon échantillons par la commission.</p> <p>Hall Le Gigot Monsieur Perret : la commission a donné son aval. Concernant le chemin il devra être renforcé et l'écoulement des eaux dans les champs étudié.</p> <p>Monsieur Laurent Isch relève qu'une information concernant la procédure à suivre pour les mises à l'enquête sera prochainement présentée.</p> <p><b>Commission des chemins.</b></p> <p>Le rapport est présenté par Monsieur Jean-Claude Simon-Vermot : La commission a fait le tour des chemins communaux et l'entreprise Fatton a fait un devis de CHF 12'000.— pour les travaux urgents qui débiteront en juillet. Ensuite des travaux seront entrepris en suivant le budget de 30'000.— par an et en choisissant les tronçons à exécuter avec également des élargissements de chemins.</p>

### **Commission de la naturalisation**

Néant.

### **Commission de recrutement**

Aucune candidature pour l'exécutif n'a été trouvée.

Monsieur Jean-Claude Girard demande quelles seraient les conséquences si une démission surviendrait au Conseil communal. Ensuite il propose d'envoyer un tout ménage explicatif aux citoyens.

Monsieur Laurent Isch dit sa déception quant à cette situation et se pose la question si c'est les personnes siégeant à l'exécutif qui pose problème car la situation communale est bonne et des projets intéressants sont à réaliser durant cette législature. Ensuite pour répondre à la question de Monsieur Girard, il explique que si la situation décrite devait se produire, la commune serait mise sous tutelle par l'Etat engendrant des frais importants afin de gérer l'administratif de la commune, il n'y aurait plus de projet pour la commune. Concernant le prospectus selon lui la presse risque de s'en emparer et cela pourrait porter à conséquence.

Monsieur Jean-Claude Simon-Vermot signifie également qu'il souhaite avoir moins de contrainte car prochainement il va prendre sa retraite et informe que si personne ne se présente pour briguer un mandat à l'exécutif d'ici au premier janvier 2018 il démissionnera.

Monsieur Thierry Robert propose de mettre à l'affiche et sur le site internet les postes vacants.

### **Commission de la gestion des bâtiments**

La commission s'est réunie à trois reprises afin de déterminer la ligne à suivre pour la réfection de la salle communale indique le rapporteur Monsieur Thierry Robert ; il est ressorti que :

La commission a mandaté Monsieur Gabriel Marguet pour le projet.

Les soumissions seront ouvertes au bureau communal.

Les grandes lignes de la rénovation de la salle sont : rénovation du toit, des fenêtres, mise aux normes pour les handicapés et création d'une scène.

Un crédit sera présenté le 4 septembre à l'assemblée.

Monsieur Laurent Isch relève qu'il faut prévoir un projet global et se poser la question si la réfection doit être faite pour 5 ans ou 40 ans mais en tout cas prévoir la rénovation de la toiture avec sous-couverture et des fenêtres. Il signale également que la fonctionnalité de la salle doit être conservée, ce bâtiment est un lieu important de la commune pour y créer des événements et des liens entre les habitants. Il note encore que la commission financière sera intégrée aux décisions ; ensuite concernant l'amortissement, une partie des dépenses pourrait être intégrée dans le compte de fonctionnement afin d'atténuer la charge d'amortissement.

### **Commission de la sécurité routière**

La commission s'est réunie le 3 mai 2017

Monsieur Jean-Claude Simon-Vermot a pris contact avec Monsieur Maret des services de l'Etat.

Ensuite une rencontre avec les bordiers de la route de Gardot a eu lieu :

- Pour Monsieur Aquilon : il est d'accord de laisser le passage mais sans servitude.
- Concernant Monsieur Marguet : également d'accord pour le trottoir mais les places de parc pour les voitures devront rester telles quelles. Pas de rémunération.
- Pour la famille Fort : demande en contrepartie un accès au garage.
- Et pour terminer Monsieur Pochon : demande un échange de terrain

Ensuite divers problèmes sont venus se greffer notamment le déneigement et la question d'aller jusqu'à Gardot.

Monsieur Jean-Claude Simon-Vermot rencontre jeudi Monsieur Kufer, il profitera de lui demander si l'Etat accepterait de mettre à 30 km/h le village et la route de Gardot région des Basbelins.

Ensuite Monsieur Laurent Isch informe qu'une réunion avec M.Maret et M.Kufer doit être agendée afin d'avoir une vision globale des problèmes de sécurité routière de la commune. Monsieur Jean-Claude Girard demande que la commission soit représentée lors de cette réunion. Le Conseil communal dit qu'elle sera la bienvenue et la convoquera après les vacances.

	<p><b>SEVAB</b> Monsieur Lionel Bourquard, rapporteur, signale que la gestion par Viteos se passe plutôt bien, l'ancien fontainier Monsieur David Rosselet a été engagé par cette entreprise. Les fuites ont été bien gérées et il y a peu de réclamations et il n'y aura pas de facture surprise. Pour terminer concernant le forage à la porte des Chaux, c'est en discussion. Monsieur Laurent Isch relève également le bon fonctionnement.</p> <p><b>Commission du feu</b> Le rapporteur, Monsieur Patrick Reymond, relève que les visites ont eu lieu depuis le Maix-Rochat jusqu'à la Brévine : tout est en ordre.</p>
<b>10</b>	<p><b>Divers</b></p> <p>Le Président du législatif informe l'assemblée de la démission de Monsieur Jean-Bernard Balanche avec effet immédiat.</p> <p>A la suite de cette démission Monsieur Frédéric Simon-Vermot accepte de siéger au Conseil général.</p> <p>Le Conseil communal a demandé une audience au service de l'aménagement du territoire (SAT) en effet 8 dossiers sont en attente.</p> <p>Monsieur Claude Barraud a informé qu'il arrête le déneigement. A la suite de cette démission, voir s'il y a un intéressé par ce mandat couvrant les déneigements du village (zone urbaine). Pour les autres zones, c'est aux bordiers de trouver une solution de déneigement notamment les Roussottes.</p> <p>La parole n'est plus demandée.</p> <p>Pour terminer la séance, et comme à l'accoutumée les membres de l'assemblée partagent le verre de l'amitié.</p>

Prochain Conseil général : le 4 septembre 2017

Le Président lève la séance à 21 h 30  
Lieu et date : Le Cerneux-Péquignot, le 26 juin 2017

Le Président

Le secrétaire